



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3L1120001165

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

Présentation de la mention

La mention Lettres correspond à une licence généraliste. Elle comporte deux spécialités : une en Lettres classiques, une en Lettres modernes. Elle se déroule sur un seul site : l'Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2 (UBP). Unique licence de Lettres dans l'académie de Clermont-Ferrand, cette mention et ses deux spécialités insistent à la fois sur les acquisitions spécifiques à la discipline, mais envisagent également, à partir de la deuxième année (L2) une professionnalisation plus étroite des étudiants en leur permettant de choisir quatre parcours : 1 - Disciplinaire, 2 - Français langue étrangère (FLE), 3 - pluridisciplinaire : Lettres-Administration, 4 - pluridisciplinaire : Lettres-Sciences.

Indicateurs

Année 2008-2009

Nombre d'inscrits en L1, L2, L3.	LC : 25 LM : 380
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	LC : 22 % LM : 27 %
% d'abandon en L1	LC : 22 % LM : 27 %
% de réussite en 3 ans	LC : 90 % LM : 57 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	LM : 92 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention Lettres est une formation complète qui veut donner aux étudiants de multiples connaissances et compétences. Malgré tout, l'unité d'enseignement (UE) de culture générale paraît quelque peu isolée dans le cursus au premier semestre de L1, même si elle est déclivée sous de multiples options par la suite.



Tout en rendant la formation dense et diversifiée, l'abondance des options en Lettres modernes produit un effet de brouillage et de dispersion qui ne travaille pas à la cohérence de la spécialité.

Toutefois, la mention en général envisage la formation de façon progressive et rigoureuse. Il y a un réel souci d'accompagnement de l'étudiant lors de son arrivée en L1, avec un suivi individualisé mené par le Directeur des études de première année.

La mention Lettres se distingue également par le souci de ne pas uniquement former aux métiers de l'enseignement, même si la formation en Lettres classiques est essentiellement tournée vers ceux-ci. On remarquera la très bonne insertion professionnelle des étudiants de Lettres classiques par la réussite aux concours de l'enseignement.

Cependant, malgré la présence d'un stage au cinquième semestre (L3) pour le parcours Lettres-Sciences, l'absence de contact avec l'entreprise est à noter.

Ainsi, la mention est si bien pensée et si bien menée que les étudiants s'estimant très bien à l'intérieur du département de Lettres hésitent parfois à en sortir et paraissent peu motivés par des séjours à l'étranger.

- Points forts :
 - Un très bon suivi de l'étudiant en L1.
 - Un enseignement centré sur la maîtrise de la langue.
 - Des parcours adaptés à la diversité des métiers.
 - Un excellent taux de réussite en Lettres classiques.
 - De nombreuses possibilités de poursuites en master interne à l'UBP.
 - Une bonne pratique de l'autoévaluation.

- Points faibles :
 - Un dossier incomplet : absence d'annexe et d'informations sur le devenir des étudiants.
 - Une absence d'informations sur le contenu et l'organisation de deux parcours : Lettres-Sciences et Lettres-Administration.
 - L'équilibre entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) est rompu en faveur des CM.
 - Le rôle de la culture générale et de certaines options est sans doute à repenser pour mieux cibler les besoins.
 - L'utilisation des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) demeure faible, car trop cantonnée à la seule documentation.
 - La mobilité trop restreinte des étudiants (séjour à l'étranger ou stage en entreprise).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Afin de parfaire la formation, il serait possible d'envisager d'introduire le stage obligatoire en entreprise pour une meilleure découverte du professionnel et d'être plus attentif au suivi de cohortes, et notamment au devenir des étudiants.

Il est également recommandé de clarifier l'ensemble des parcours qui existent pour bien préciser leur pilotage et leur fonctionnement.